

## **AVIS DE RECRUTEMENT**

### **DIRECTEUR GENERAL – TEMPS PLEIN**

La Commune de FROIDCHAPELLE recrute un directeur général (H/F) statutaire à temps plein dont l'entrée en fonction est prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### Conditions générales de recrutement

- être ressortissant d'un état membre de l'Union européenne ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- être porteur d'un diplôme donnant accès à un emploi de niveau A ;
- être porteur d'un certificat de management public ou tout autre titre équivalent délivré par un organisme agréé par le Gouvernement sur avis du Conseil régional de la Formation. Cette condition n'est pas requise tant que le certificat de management public n'est pas organisé.

#### Conditions particulières

Réussir les épreuves dont le contenu peut être fourni sur simple demande à l'adresse mentionnée ci-dessous.

#### Divers

- a) Echelle barémique  
Salaire annuel brut à l'index actuel (1,7410) : minimum : 59.194,00€ et maximum : 83.568,00€  
(amplitude de l'échelle : 22 ans), ancienneté valorisable (secteur privé : maximum 10 ans), pécule de vacances, allocation de fin d'année, chèques repas (6€).
- b) Entrée en service : le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### Candidature

Les candidatures accompagnées des documents requis doivent être adressées au Collège communal de Froidchapelle, pour le 15 mars 2021 au plus tard, à l'adresse suivante :

Collège communal  
Place Albert 1<sup>er</sup>, 38  
6440 Froidchapelle

Ou par mail : [anne.aelgoet@commune-froidchapelle.be](mailto:anne.aelgoet@commune-froidchapelle.be).

Pour tous renseignements complémentaires : AELGOET Anne, directrice générale : 060/45.91.41 ou [anne.aelgoet@commune-froidchapelle.be](mailto:anne.aelgoet@commune-froidchapelle.be).

\*\*\*\*\*